



# Infos ce qu'il faut

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter  
notre déléguée syndicale, Ghislaine Le Divechen :  
tel. 07 60 01 56 38 - g.ledivechen@aljt.asso.fr  
Consultez aussi notre site : [www.cgtaaljt.com](http://www.cgtaaljt.com)



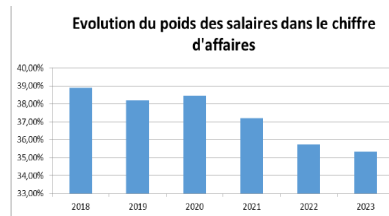
## Les comptes 2023 de l'ALJT

Comme chaque année, le CSE fait appel à un expert-comptable pour examiner les comptes de l'ALJT et construire sa propre vision de la situation financière de l'association. L'année 2023 a été marquée par une augmentation significative des coûts de l'énergie. Cette augmentation a été compensée par des subventions. Le résultat de l'année 2023 est donc excédentaire de 600 000 euros.

L'association affiche une belle santé financière. Tous les indicateurs de gestion sont au vert (chiffre d'affaire, Excédent brut d'exploitation, capacité d'autofinancement, trésorerie...). Cela est dû à la progression du taux d'occupation (98,7% ; +1,2% par rapport à 2022), à l'augmentation du chiffre d'affaire (+5,68%) et à l'ouverture de nouvelles résidences. Tous ces indicateurs traduisent le travail et l'effort des salariés. Ceux-ci ne sont pas vrai-

ment récompensés ! Le poids des salaires dans le chiffre d'affaire diminue d'année en année.

Extrait du rapport



Il est temps d'inverser cette tendance !!!

## Le siège social

Le bailleur a fait entamer les travaux de désamiantage au mois d'août. Par mesure de protection, l'ALJT a mis les salariés en télétravail. Elle a également mandaté un expert assermenté pour identifier les risques potentiels pour les salariés. Celui-ci a identifié un danger grave et imminent. L'Aljt a donc dénoncé le bail, entamé une procédure et a recherché d'autres locaux. Un projet de déménagement rue des Ardennes (dans le même quartier) est en vue. Il a été approuvé par l'unanimité des membres du CSE.



## Négociations

La réunion de négociation sur les salaires et la valeur du point qui a eu lieu en septembre n'a pas été (euphémisme) très positive. Pour la direction, pas question de négocier la valeur du point. Il faut attendre les négociations de branche. Pas question de négocier la moindre avancée. Il faut attendre la négociation de l'accord QVCT. Et pendant ce temps-là, nos salaires stagnent, les loyers, l'alimentation, les transports, le chauffage augmentent et nous avons du mal à joindre les deux bouts. A la CGT, nous revendiquons une valeur du point à 1,3035 € soit une augmentation de 10% et une indexation des salaires sur l'inflation. (voir nos repères revendicatifs). Espérons que la réunion du **15 octobre** soit plus fructueuse !

**Accord QVCT : Les dates de négociation ne sont pas encore fixées**



La CGT est née de la double volonté des salariés de défendre leur intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. Depuis sa création, elle a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer les conditions humaines.

Cette année, nous négocions des accords d'entreprise sur le temps de travail, la qualité de vie et des conditions de travail et bien en-

tendu les salaires.

**Nous vous invitons à venir échanger sur nos revendications et à les affiner :**

**le jeudi 7 novembre 2024 à la résidence Diderot  
de 14 à 18 heures.**

Pour en savoir plus, consultez notre site internet :  
[www.cgtaaljt.com](http://www.cgtaaljt.com)